



L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

COMPTE-RENDU

COMITE DE PILOTAGE NATURA 2000

**PLAINE DE VERGELIN – FONTIGON, GORGES DE CHATEAUDOUBLE, BOIS DES CLAPPES
FORET DE PALAYSON, BOIS DU ROUET & COLLE DU ROUET**

Mardi 19 NOVEMBRE 2024

PERSONNES PRESENTES :

MARIA Daniel	Maire de Callas
ROUVIER Georges	Maire de Châteaudouble
CHILINI Bernard	Vice-Président DPVA, Maire de Figanières
BORIO Raymond	1 ^{er} Adjoint –Mairie d’Ampus
BOUCHARD René	Maire de Bagnols en Forêt
STEINMETZ Eve	Adjointe Mairie de Roquebrune sur Argens
RANAIVO Karine	Mairie de Roquebrune sur Argens
MILLARD Laurent	Référent espaces naturels – Communauté de communes Pays de Fayence
LA VALLE Aude	Chargée de mission Natura 2000 – Région SUD
GUERISSE Rémi	Chargé de projets Syndicat Mixte de l’Argens
DURAND Nathalie	ONF
NIVEAU Michel	OFB SD 83
MATHIEU Daniel	Président de l’ASA du Canal de Fontigon
ROCA Philippe	Conseiller technique départemental FFME Var
RIGHI Alain	CT FFME du Var
GOUPIL Pierre	Comité Départemental spéléo Var – G.A.R.S.
FICHTEN Dominique	FNE 83
PETIT Vincent	LPO PACA
PREYNAT Julien	FPPMA du Var
GUILLIEN Marie- Claire	CDOS 83
MAURIN Viviane	Cheffe de Service Espaces Naturels et Forêt
GRIMAUD Johan	Service Espaces Naturels et Forêt
BARBIERI Claudia	Service Espaces Naturels et Forêt

PERSONNES EXCUSEES

MARCY Valérie – Maire de la Motte

VIORT Marjorie - Conseillère régionale Région SUD

ROQUES Lucienne, présidente du CDOS du Var

Alain MILANELLO, Fédération de chasse du Var

AUDEMARD Sylvain, Président de la Chambre d’Agriculture du Var

CHAUVIN Louis, DREAL PACA

DECARD Guillaume, Var tourisme

ORDRE DU JOUR

- Présentation des sites Natura 2000,
- Bilan de la première année d'animation (2023-2024) de la convention en cours,
- Perspective pour la deuxième année d'animation (2024-2025),
- Echanges et questions diverses.

INTRODUCTION DU COPIL

Julie VISSAC, Chargée de mission Natura 2000, ouvre cette réunion en expliquant que cette année, il a été décidé d'organiser un COPIL commun pour les trois sites Natura 2000 dont Dracénie Provence Verdon Agglomération (DPVA) assure l'animation :

- Colle du Rouet,
- Forêt de Palayson, bois du Rouet,
- Plaine de Vergelin-Fontigon, Gorges de Châteaudouble, bois des Clappes.

Cette démarche est motivée par le fait que plusieurs membres des COPIL participent aux travaux des trois sites. Organiser une réunion commune permet donc d'optimiser les ressources et le temps, en évitant de mobiliser les participants à plusieurs reprises. Cela favorise également une vision plus transversale des enjeux et des actions menés sur l'ensemble des sites concernés.

PRESENTATION DES SITES

Dans un premier temps, une présentation est réalisée, incluant l'historique des sites ainsi qu'un descriptif des enjeux de biodiversité propres à chacun d'eux.

BILAN DE L'ANIMATION 2020-2023

Le bilan de la première année d'animation 2023-2024 est présenté.

Le support de présentation est consultable en suivant ce lien :

<https://copilnaturadpva.my.canva.site/>

The flyer features two landscape photographs on the left: the top one shows a dirt path winding through a lush green forest, and the bottom one shows a rocky, hilly landscape with sparse vegetation. On the right, there is a stylized line drawing of a bird in flight. The text is as follows:

**COMITE DE PILOTAGE
NATURA 2000**

Animation des sites Natura 2000

- Plaine de Vergelin – Fontigon , gorges de Châteaudouble, bois des Clappes
- Colle du Rouet
- Forêt de Palayson, bois du Rouet

19 NOVEMBRE 2024

Logos at the bottom include Natura 2000, the European Union flag, and the logo for the Provence-Alpes-Côte d'Azur Region (Région Sud).

Divers échanges / remarques ont été faits au cours de cette présentation.

PISTE G522 TRAVERSEE DE L'ENDRE

Ce projet vise à aménager une nouvelle portion de la piste DFCI G522, permettant le franchissement du cours d'eau de l'Endre par des camions de secours de différents gabarits.

Le projet, soumis à une étude d'impact, a révélé de forts enjeux écologiques dans ce secteur, notamment :

- Flore : présence de 49 espèces remarquables,
- Faune : Tortue d'Hermann, Cistude d'Europe, Lézard ocellé, chiroptères, papillons.

Trois variantes sont actuellement à l'étude pour cette traversée :

1. Création d'un passage à gué,
2. Élargissement du pont existant,
3. Construction d'un nouveau pont (solution d'ores et déjà écartée)

Viviane MAURIN expose les démarches et études environnementales en cours pour évaluer la faisabilité et l'impact des solutions envisagées.

D. MARIA souligne l'importance stratégique de cette piste pour la défense du Massif de la Colle du Rouet et alerte sur les risques encourus si aucune action n'est menée. Il note également que le coût des mesures compensatoires, liées au passage à gué, est excessivement élevé.

M. CHILINI rappelle que la décision finale devra être basée sur une analyse des bénéfices et des risques, tout en prenant en compte les contraintes financières et politiques.

SUIVI CHIROPTERE DE LA GROTTTE AUX CHAUVES-SOURIS A CHATEAUDOUBLE

Pierre GOUPIL indique de le Comité Départemental de Spéléologie réalise déjà des suivis chiroptères sur d'autres sites.

Il est donc décidé d'intégrer et de convier le Comité départemental pour les futurs suivis de cette cavité.

SUIVI AVIFAUNE

V. PETIT de la LPO indique être prêt à participer au suivi rapaces des gorges de Châteaudouble et de la Colle du Rouet afin d'apporter son aide et son expertise à la chargée de mission Natura qui assure actuellement seule ses suivis.

SUIVI LOUTRE

M. NIVEAU indique qu'un cadavre de loutre percuté par une voiture a été retrouvé dans le secteur de Fréjus

PROBLEMATIQUE DE SURFREQUENTATION DES SITES

M. ROUVER site d'exemple de la sur fréquentation à l'entrée des gorges de Châteaudouble à Rebouillon. Ce secteur attire un grand nombre de visiteurs pour des activités comme la baignade ou des rassemblements parfois illégaux (feux, bivouacs, etc.), ce qui exerce une pression écologique considérable. Le manque de moyens pour faire respecter les réglementations aggrave la situation, rendant difficile la conciliation entre la préservation des écosystèmes et l'accueil du public.

Deux retours d'expérience permettant de gérer cette fréquentation sont cités :

P. ROCA et E. STEINMETZ donne l'exemple des éco-gardes mises en place par le SMGSE notamment sur la commune de Roquebrune pour sensibiliser les visiteurs, surveiller les zones sensibles, et intervenir en cas d'incivilités.

L. MILLARD présente le dispositif mis en place sur son territoire :

Un groupe WhatsApp a été instauré pour faciliter la communication entre les gestionnaires, les éco-gardes, les forces de l'ordre, et d'autres parties prenantes. Ce système permet une répartition efficace des ressources et une intervention rapide en cas de problème.

On remarque quand même que les dispositifs d'éco-garde sont plus facilement mis en place quand des structures telles que la SMGSE, les PNR sont porteuses.

Un groupe de travail sera donc créé, réunissant l'ensemble des acteurs du territoire, afin d'identifier des solutions adaptées et de déployer des dispositifs similaires.

J. VISSAC informe qu'un budget est disponible pour l'installation de panneaux d'information sur chaque site. Un panneau pourrait ainsi être placé à Rebouillon, afin de sensibiliser les visiteurs aux règles en vigueur et à la fragilité des écosystèmes locaux.

PROPOSITION D'EXTENSION DU PERIMETRE DU SITE

J. VISSAC présente le projet visant à étendre le périmètre du site Natura 2000 afin d'intégrer de nouveaux habitats et zones d'intérêt écologique.

Les principaux objectifs de cette extension sont :

- Intégrer des habitats d'intérêt communautaire, notamment la mare temporaire de Prianne et la tourbière située à proximité de la source de Fontigon.
- Incorporer des zones humides prioritaires, identifiées dans le cadre du Plan de Gestion Stratégique des Zones Humides (PGSZH), afin de permettre la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées.
- Relier les 8 entités du site pour renforcer la continuité écologique en intégrant les corridors écologiques existants.

Une réunion de concertation spécifique sera organisée prochainement, rassemblant l'ensemble des acteurs concernés, afin de définir les modalités de cette extension.

ESCALADE

Pour rappel, M. ROUVIER a pris un arrêté interdisant la pratique de l'escalade sur sa commune. Cette décision a été motivée par des préoccupations liées à la gestion des risques et à l'engagement de sa responsabilité en cas d'accident.

La FFME a engagé un recours pour contester cet arrêté, et un retour de la procédure est attendu d'ici début 2025.

M. RIGUI rappelle qu'une récente modification législative a permis de diluer la responsabilité des communes, ce qui pourrait changer les perspectives. Il suggère à M. ROUVIER de se rapprocher du département pour explorer la possibilité d'intégrer les sites d'escalade au Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI). Ce dispositif transférerait une partie des responsabilités au département, réduisant ainsi la charge pesant directement sur la commune.

M. BORIO indique que la commune d'Ampus a également pris un arrêté interdisant la pratique de l'escalade sur sa commune.

PERSPECTIVES 2024-2025

GESTION DES HABITATS ET ESPECES A TRAVERS LA CONTRACTUALISATION

Recherche de nouveaux contrats à mobiliser :

Relance du projet de création d'un Ilot de senescence en forêt communale de Châteaudouble

Etude des possibilités de mobiliser des contrats d'élimination d'espèces exotiques envahissantes en lien avec la DFCI

SUIVIS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES

Une nouvelle étude Ecrevisses à Pattes Blanches sera réalisée en 2025

Objectifs : Affiner les résultats de l'étude 2022, préciser les conditions de contamination, étudier les potentialités de réintroduction

Réunion de concertation et réalisation du dossier d'extension du périmètre du site Natura Plaine de Vergelin, Fontigon, gorges de Châteaudouble, bois des Clappes

INFORMATION, COMMUNICATION ET SENSIBILISATION

Création de nouvelles plaquettes pour chacun des sites Natura 2000

Réalisation et pose de Panneaux Natura 2000 dans 2 communes

GOVERNANCE DU SITE

Organisation des groupes de travail activités de pleine nature et problématiques de sur-fréquentation

Prochain COPIL Natura 2000 en Octobre 2025

En l'absence de questions ou de remarques supplémentaires, la réunion s'achève et Julie VISSAC remercie les membres du comité de pilotage pour leur présence